

Communiqué de presse

Il faut maintenant abroger la réforme des retraites et enterrer les horreurs du budget !

Ce mercredi 12 novembre, les députés ont voté le décalage de l'application de la réforme des retraites.

Les générations nées entre 1964 et 1968 pourront partir 3 mois plus tôt que prévu par la réforme. Il s'agit d'une première brèche arrachée grâce à la mobilisation de millions de travailleurs et travailleuses, qui retarde d'un an l'application de la réforme.

Le gouvernement ayant refusé tous les amendements visant à bloquer l'application de la réforme pour l'ensemble des générations, les 64 ans restent malheureusement dans la loi. Ils s'appliqueront pour la génération née en 1969, sauf si un gouvernement abroge la réforme d'ici là. La CGT appelle donc les parlementaires et le gouvernement à abroger sans attendre l'ensemble de la réforme des retraites ou à organiser un référendum pour permettre enfin aux français·es de s'exprimer.

Le décalage démontre que la mobilisation paye malgré les véto du MEDEF et du Président de la République. Depuis deux ans et demi, nous avons refusé de tourner la page, cinq gouvernements sont tombés du fait de la violence de leur politique anti sociale et de leur refus d'abroger la réforme des retraites.

Fidèle au mandat donné par les salarié·es, la CGT continuera à se battre jusqu'à l'abrogation de la réforme des retraites et portera ses propositions pour financer le retour de la retraite à 60 ans.

De nombreux reculs sociaux contenus dans le projet de budget doivent encore être supprimés :

- Le doublement des franchises médicales
- L'année blanche, le gel des pensions de retraites et des prestations sociales (APL, AAH, allocations familiales, bourses étudiantes, RSA...)
- La désindexation des pensions des retraités de 2027 à 2030
- La violente baisse du budget des hôpitaux et des EHPAD, de la culture, des associations et des collectivités
- La suppression de 3000 postes dans la fonction publique
- Le gel du salaire des fonctionnaires
- La réforme de l'assurance chômage et la suppression de la prime de Noël pour les privé·es d'emplois

La CGT, avec la FSU et Solidaires, appelle les salarié·es, les jeunes et les retraité·es à se mobiliser le 2 décembre prochain pour enterrer tous les reculs sociaux qui figurent toujours dans le projet de budget et réaffirmer leur exigence d'abrogation de la réforme des retraites !

La CGT appelle les salarié·es à se réunir partout en assemblées générales pour définir leurs cahiers revendicatifs face aux employeurs et exiger partout des augmentations de salaires.

Montreuil, le 12 novembre 2025